

Canada  
Province de Québec  
Comté de Gatineau  
Municipalité de  
Cayamant

Séance ordinaire de conseil de la municipalité de Cayamant tenue le 13 janvier 2015 à 19h00 à la salle municipale de Cayamant, 6 chemin Lachapelle.

Sont présents : Raymond Blais, Lise Crêtes, Nicolas Malette, Robert Gaudette  
Philippe Labelle et Darquise Vallières.

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Chantal Lamarche, le directeur général, Stéphane Hamel, occupe le siège de secrétaire d'assemblée.

**AR15-01-001**

**Ouverture de la séance**

Le conseiller, Raymond Blais, propose et il est résolu que la présente séance soit ouverte.

Adoptée unanimement

**AR15-01-002**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La conseillère, Lise Crêtes, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par le directeur général avec l'ajout suivant :

1. Aide financière- Formation pompier- Ministère sécurité publique

Adoptée unanimement

**AR15-01-003**

**Adoption des procès-verbaux**

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014 ainsi que celui de la séance spéciale du 15 décembre 2014.

Adoptée unanimement

**AR15-01-004**

**Adoption des comptes payés et à payer et les rapports des revenus et dépenses 30 novembre 2014**

Le conseiller, Raymond Blais, propose et il est résolu que les rapports des états des activités financières, les listes des comptes payés (48 092.91\$) et à payer (55 630.81\$) soient approuvées. Les factures ont été vérifiées par les conseillers, Nicolas Malette et Lise Crêtes. Les comptes payés, le rapport des journaux des salaires, les rapports des états des activités financières, les comptes à payer au 31 décembre 2014.

Adoptée unanimement

Je soussigné, Stéphane Hamel, directeur général/sec-très de la Municipalité de Cayamant certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci haut mentionnée sont engagées.

\_\_\_\_\_  
Directeur général/sec-très.

**Avis de motion**

Un avis de motion est donné par le conseiller Robert Gaudette à l'effet que le règlement 231-14 sur le Rinçage de bateau sera déposé et adopté afin de remplacer le règlement existant #231-14 et qu'il y aura dispense de lecture.

**Avis de motion**

Un avis de motion est donné par la conseillère Darquise Vallières à l'effet qu'un règlement portant sur des modifications aux usages spécifiques du schéma d'aménagement à la zone F-220, V125 et V126 pour y permettre l'établissement et opérations de terrains de camping.

AR15-01-005

**Horaire de la patinoire**

Le conseiller, Robert Gaudette, propose et il est résolu d'accepter la nouvelle horaire de la patinoire qui a été fait par le comité des loisirs soit :

9h00 à 12h00 = Hockey  
12h00 à 19h00 = Patin libre  
19h00 à 23h30 = Hockey

Adoptée unanimement

AR15-01-006

**Consultation publique**

La conseillère, Darquise Vallières, propose et il résolu qu'il y aura une consultation publique le 9 février 2015 à 18h00 concernant les modifications aux usages spécifiques du schéma d'aménagement à la zone F-220, V125 et V126 pour y permettre l'établissement et opérations de terrains de camping.

Adoptée unanimement

AR15-01-007

**Octroi de contrat pour la barrière à jeton au quai public**

Le conseiller Philippe Labelle propose et il est d'octroyé à la compagnie Québec Système Contrôle au prix de 9975\$ plus taxes applicables. La soumission de Parking Pro non-conforme est rejetée

Adoptée unanimement

AR15-01-008

**Octroi pour le nouveau site WEB**

Le conseiller Raymond Blais propose et il est résolu que le conseil divulgue le noms et montant des soumissions reçues et d'octroyé à la compagnie Coloc Studio Créatif Coop au prix de 3290\$ plus taxes applicables.

- Coloc Studio Créatif Coop 3290\$ plus taxes applicables
- Sogecom 4740\$ plus taxes applicables
- Distantia 7000\$ plus taxes applicables
- Net Communication inc 8450\$ plus taxes applicables
- Webtélécom 11 360\$ plus taxes applicables

Adoptée unanimement

AR15-01-009

**Embauche temporaire de Monsieur André Riopel**

Le conseiller Nicolas Malette propose et il est résolu que le conseil procède à l'embauche temporaire et à temps partiel Monsieur André Riopel à titre de consultant forestier.

Adoptée unanimement

AR15-01-010

**Octroi de la soumission du concassage 0 ¾**

Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que le conseil accepte la soumission de Carrière Clément Tremblay et Fils enr au montant de 6.50\$ la tonne métrique plus taxes applicables.

Adoptée unanimement

AR15-01-011

**Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

**Attendu que** le conseil municipal de Cayamant a demandé une subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les travaux sur le chemin Lac à l'arche.

**Attendu que** la députée Stéphanie Vallée, a accordé une subvention de 45 000\$ pour l'année 2014.

En conséquence le conseiller Philippe Labelle propose et il est résolu d'informer le Ministre des Transports que les travaux sur le chemin Lac à l'arche sont complétés et de demander au Ministre de verser à la municipalité les 45 000\$ de la subvention accordée.

Adoptée unanimement

- AR15-01-012**                    **Comité du parc des chutes de Denholm – aide financière**
- Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la Municipalité aide financièrement le comité du parc des chutes de Denholm pour leur 4<sup>e</sup> levée fonds pour Suicide –Détour en leur remettant un montant de 150\$.
- Adoptée unanimement
- AR15-01-013**                    **Renouvellement adhésion**
- Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu de faire le renouvellement de l'adhésion à la Solidarité rurale du Québec au montant de 250\$.
- Adoptée unanimement
- AR15-01-014**                    **Renouvellement adhésion**
- La conseillère Lise Crêtes, propose et il est résolu de faire le renouvellement de l'adhésion auprès de la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 1076.17\$ taxes incluses.
- Adoptée unanimement
- AR15-01-015**                    **Contribution financière au Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau**
- Le conseiller Nicolas Malette propose et il est résolu que la municipalité ne contribue pas à la demande du Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau.
- Adoptée unanimement
- AR15-01-016**                    **Proposition publicitaire – Journal la Gatineau**
- Le conseiller, Raymond Blais, propose et il est résolu que la municipalité refuse la proposition publicitaire du Journal La Gatineau.
- Adoptée unanimement
- AR15-01-017**                    **Tournoi de Pêche Serge Lafond**
- La conseillère Lise Crêtes, propose et il est résolu d'accepter la demande de Monsieur Serge Lafond pour l'utilisation de la cabane et toilette située au Quai public ainsi que la Maison des Loisirs pour leur remise de prix ainsi que la demande de permis boisson.
- Adoptée unanimement
- AR15-01-018**                    **TVG – Guide Touristique**
- Le conseiller Philippe Labelle propose et il est résolu que la municipalité ne réserve pas d'espace publicitaire dans le Guide Touristique de la région pour l'édition de 2015-2016.
- Adoptée unanimement
- AR15-01-019**                    **Fondation des Maladies du cœur et de l'AVC- Demande d'aide financière**
- Le conseiller, Philippe Labelle, propose et il est résolu que la municipalité ne contribue pas à la demande d'aide financière de la Fondation des Maladies du Cœur et de l'AVC.
- Adoptée unanimement

AR15-01-020

**Aide financière – Sécurité publique**

**Attendu que** le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de Cayamant désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

**Attendu que** la municipalité de Cayamant prévoit la formation de sept (7) pompiers incluant ceux déjà en formation au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Philippe Labelle et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au Ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée unanimement

AR15-01-021

**Fermeture de la séance**

Le conseiller, Nicolas Malette, propose et il est résolu que la présente séance soit close à 20h02.

Adoptée unanimement

\_\_\_\_\_  
Chantal Lamarche  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Stéphane Hamel  
Directeur Général